

<https://la-sociale.online/spip.php?article623>

Nos libertés piétinées

- Médias - Chaîne de J. Cotta -

Date de mise en ligne : jeudi 15 avril 2021

Copyright © La Sociale - Tous droits réservés

Nous assistons avec l'état d'urgence sanitaire à un recul sans précédent depuis des décennies de l'ensemble de nos libertés. Comment cela est-il possible ? Seul le silence des prétendues oppositions à Macron et au gouvernement, comme si la politique macronienne était la seule possible, permet que nos libertés soient ainsi foulées au pied.

Toutes les organisations politiques et syndicales démocratiques, les associations, les groupes, les blogs, par delà leurs différences devraient aujourd'hui unir leurs forces pour exiger le rétablissement de nos droits et libertés. Dans le respect des règles de sécurité minimales, le plus grand front unique pour la levée de l'état d'urgence devrait aujourd'hui se constituer. Il en va de la responsabilité des partis dits d'opposition, des organisations censées défendre les intérêts matériels et moraux des travailleurs, des salariés, des jeunes, des retraités.

Cela est nécessaire, cela est possible. Regardez, écoutez. Voilà la preuve en images... C'était il y a 5 ans pour la levée de l'état d'urgence imposé par Hollande. Macron était déjà au pouvoir...

